université de BORDEAUX

Conseil académique
formation plénière
séance du 23 avril 2026

AVIS RELATIF A LA FERMETURE DE L'UNITE DE SERVICE US UBX 0002 FAUNA

Vu le code de l'éducation et notamment les article L.712-1 et L.712-4 ;

Vu la délibération n° 2022-09 du conseil d'administration en date du 10 février 2022 relative à la création des structures de recherche et de service de l'université de Bordeaux ;

Vu les statuts de l'université de Bordeaux en vigueur ;

Vu les statuts du département de recherche Sciences de l'environnement en vigueur ;

Considérant la proposition de fermeture de l'US UBx 0002 FAUNA au 1er septembre 2026 ;

Le conseil académique de l'université de Bordeaux émet l'avis suivant :

Article unique – Avis sur la fermeture de l'unité de service US UBx 0002 FAUNA au 1 er septembre 2026

La fermeture de l'unité de service FAUNA au 1er septembre 2026, a été approuvée par les élus du conseil académique.

Avis adopté :

57 votes pour
0 vote contre
5 abstentions

Le président du conseil académique.

Dean LEWIS
Président de l'université de Bordeaux.